

DOC
CA1
EA17
85C57
FRE
c.2

POLITIQUE
ÉTRANGÈRE
CANADIENNE

.b3462584 (F)

c.2

Vue d'ensemble

Septembre 1985

Compétitivité et sécurité

Orientations pour les relations
extérieures du Canada

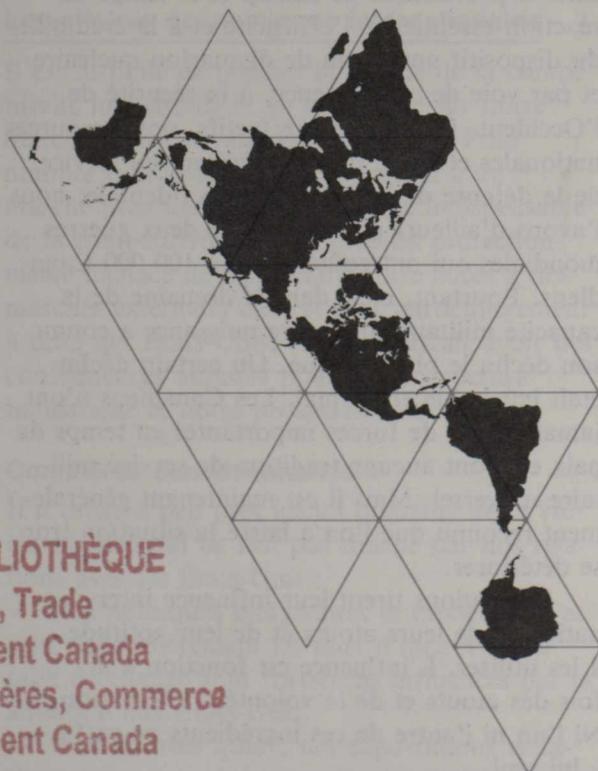
Contexte

Le document d'étude (Live vert) déposé à la Chambre des communes le 14 mai 1985 par le très honorable Joe Clark représentait la première étape d'une revue parlementaire globale des relations extérieures du Canada. Le Livre vert n'est pas une proclamation de la politique du gouvernement. Son but était de provoquer un examen public historique des questions qui ont une influence sur la vie de tous les Canadiens. Ainsi, le gouvernement a renvoyé le document à un Comité mixte spécial des Communes et du Sénat, qui est chargé de tenir des audiences aux quatre coins du pays.

Comme l'a indiqué M. Clark dans l'avant-propos du document, le Livre vert concentrait sélectivement sur des thèmes visant à illustrer les importants changements qui sont intervenus dans le monde et à soulever certaines grandes questions sur lesquelles il nous faut nous pencher aujourd'hui. En conséquence, le document accorde une attention particulière à la compétitivité économique internationale du Canada et à la nécessité d'établir avec soin les priorités et de faire des choix.

Le Canada dans le Monde

Les Canadiens ont été extrêmement favorisés par le sort. Pendant la plus grande partie de notre histoire, nous avons vécu à l'abri d'un monde tumultueux. Nous avons connu la prospérité et la paix alors que d'autres ont souvent été aux prises avec la faim ou la peur. Mais les temps ont changé. Nos politiques domestiques sont indissociables des réalités extérieures dans le contrôle satisfaisant de notre économie. Il ne nous est plus possible de prendre notre prospérité et notre sécurité pour acquises.



LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
Foreign Affairs, Trade
and Development Canada
Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

60-312-057

Vu que le statu quo n'est pas une option attrayante nous avons des choix difficiles à faire. Si nous voulons prendre les bonnes décisions, nous devons d'abord faire le bilan de notre compétitivité économique et de notre influence sur les affaires internationales, et ensuite déterminer les changements à apporter.

Compétitivité

Étant donné que la dépendance du Canada à l'égard des exportations est plus grande que pour la plupart des autres pays, notre sécurité économique dépend de notre compétitivité internationale. Cette sécurité ne peut plus reposer sur l'exportation de matières premières abondantes. De plus en plus, nos exportations sont tributaires des secteurs manufacturiers comportant un potentiel sur le marché international. Dans certains secteurs — l'agriculture et notamment les céréales, le papier journal, la pâte, l'acier et les produits du secteur des transports — nous avons accumulé de bons résultats et nous devrions pouvoir soutenir la concurrence. Il y a d'autres secteurs où nous sommes à la fine pointe de la technologie — notamment les télécommunications et la technologie numérique. Mais dans d'autres, il semble que nous perdons du terrain au plan de la compétitivité économique.

Si nous ne parvenons pas à maintenir ou atteindre un avantage compétitif sur les marchés mondiaux, notre prospérité en sera affaiblie, et nos possibilités réduites. Notre standard de vie, les emplois de Canadiens dans chaque région du pays et la qualité de nos programmes sociaux s'en ressentiront. Un pays économiquement pauvre sera moins en mesure d'assurer son épanouissement culturel et sa capacité de se donner les moyens d'exprimer son identité nationale. De notre compétitivité dépend aussi notre influence dans le monde comme puissance économique, comme partenaire de pays plus pauvres et comme intervenant dans les affaires internationales touchant la politique et la sécurité.

Puissance et influence

Certes, le Canada possède les atouts nécessaires pour rétablir son influence internationale. Notre pays reste une puissance économique : la neuvième en importance sur le plan mondial. Notre bilan en matière d'aide au développement con-

tinue d'être une source d'influence, tout comme nos réalisations dans le domaine du maintien de la paix.

Nous sommes respectés pour la stabilité de notre démocratie parlementaire; pour notre adhésion au principe de la suprématie du droit dans les relations internationales; pour notre appui au système des Nations Unies; pour notre plaidoyer en faveur du contrôle des armements et du désarmement; pour notre respect des droits de la personne et de l'intégrité de l'environnement; pour la formation que nous donnons aux étudiants étrangers ainsi que pour notre appui à l'égard des contacts et des échanges internationaux en matière d'éducation et de culture. Notre appartenance à des organisations comme l'OTAN, l'ONU, l'OCDE, le Commonwealth et la francophonie nous permet souvent d'influencer les politiques de pays plus importants, et de rehausser notre réputation auprès des pays plus petits.

Nous avons une certaine stature militaire. Nos forces sont relativement petites, mais font preuve de beaucoup de professionnalisme. Nous nous classons au sixième rang des alliés de l'OTAN pour ce qui est de nos dépenses globales au chapitre de la défense. Nos territoires du Nord et leur système d'alerte avancée donnent la profondeur de champ et le temps de réaction essentiels à l'efficacité et à la crédibilité du dispositif américain de dissuasion nucléaire et par voie de conséquence, à la sécurité de l'Occident. De plus, nos effectifs, nos ressources nationales et notre industrie restent au service de la défense de la démocratie occidentale; nous l'avons d'ailleurs prouvé lors de deux guerres mondiales qui ont coûté la vie à 100 000 Canadiens. Pourtant, c'est dans le domaine de la capacité militaire que notre puissance a connu son déclin le plus marqué. Un certain déclin était inévitable et normal. Les Canadiens n'ont jamais gardé de forces importantes en temps de paix et n'ont aucune tradition de service militaire universel. Mais il est maintenant généralement reconnu que l'on a laissé la situation trop se détériorer.

Les nations tirent leur influence internationale de leurs atouts et de leur aptitude à les utiliser. L'influence est fonction à la fois des atouts et de la volonté d'une nation. Ni l'un ni l'autre de ces ingrédients ne suffit à lui seul.

Nécessité du changement

Indépendamment des critères internationaux, notre capacité concurrentielle est de notre ressort. Nous pouvons tenter d'instaurer un climat dans lequel nos industries fortes pourront progresser. Nous pouvons moins compter sur la protection du gouvernement pour les autres industries qui ne sont pas ou ne peuvent pas être concurrentielles. Nous pouvons mettre en valeur notre capital humain par la formation technique. L'éducation coopérative, la collaboration en matière de recherche par les universités et l'industrie ainsi que le développement de centres d'excellence et de spécialisation sont des facteurs importants.

Les axes de changement

Si nous voulons réussir à nous frayer un chemin, nous devons nous demander ce que nous voulons et ce que nous sommes en mesure d'accomplir. Nos ressources étant limitées, il nous faudra faire des choix difficiles qui touchent au cœur même de notre existence nationale. Pour réussir, il nous faudra élaborer un consensus national sur la façon de relever les énormes défis internationaux auxquels nous sommes confrontés.

Les affaires économiques internationales

Il est difficile de boucler la boucle de la compétitivité industrielle et de la réussite sur notre marché intérieur relativement réduit. Pour nombre d'industries, l'accès garanti à un marché plus vaste est le préalable indispensable de la compétitivité. La montée du protectionnisme menace de restreindre notre accès à des marchés extérieurs clés, et tout particulièrement à celui des États-Unis, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour notre structure industrielle et notre prospérité nationale.

Commerce canado-américain

Il n'existe à peu près aucun domaine de la vie canadienne qui ne soit pas touché par nos relations avec les États-Unis :

— Nos politiques budgétaires et monétaires, et tout particulièrement les taux d'intérêt et les taux de change sont fortement influencés par la situation aux États-Unis.

— Près de trois quarts des exportations canadiennes sont destinées au marché américain. Les

échanges bilatéraux se sont chiffrés à près de 154 milliards de dollars en 1984. L'accroissement de nos exportations aux États-Unis l'an dernier a dépassé à lui seul le total de nos exportations en Europe et au Japon.

— De tous les capitaux étrangers investis au Canada 80 % sont d'origine américaine et 15 % des investissements étrangers aux États-Unis sont d'origine canadienne.

— Les sociétés américaines contrôlent 58 % de notre industrie pétrolière et gazière; le Canada est le plus important fournisseur étranger de gaz naturel des États-Unis.

— Les Canadiens sont plus fortement influencés par les valeurs socio-culturelles américaines que par celles de toute autre nation étrangère; et les déplacements outre-frontière sont fort nombreux.

— Les développements qui surviennent dans l'un ou l'autre pays influent directement sur l'environnement physique de l'autre.

— Nos deux pays se partagent la responsabilité de la défense de l'Amérique du Nord et sont les deux seuls membres non-européens de l'OTAN.

En l'absence d'un accord de maintien et de renforcement de l'accès, le protectionnisme américain pourrait sérieusement entraver l'accès de nos biens aux États-Unis et miner notre prospérité, tout particulièrement la sécurité de plusieurs milliers d'emplois. Les sociétés basées au Canada pourraient se voir de plus en plus forcées d'établir des opérations aux États-Unis pour pénétrer et desservir le marché américain. Il se pourrait aussi que soit rendu plus difficile le financement des instruments de notre identité nationale, y compris nos programmes sociaux et les moyens d'expression de notre identité culturelle.

Pour que le commerce canado-américain soit libéralisé davantage, il faut que les responsables de la politique soient convaincus que les avantages dépassent les coûts. Par exemple, les entreprises canadiennes seraient-elles alors plus en mesure d'affronter la concurrence ou le seraient-elles moins ? Ces planificateurs devront aussi tenir compte des effets potentiels qu'un environnement commercial plus ouvert aurait sur les domaines comme la fiscalité, la sécurité au travail, le développement régional, les stimulants à l'industrie et la réglementation environnementale. Par ailleurs, si les obstacles au

commerce étaient sensiblement réduits, les investisseurs potentiels — canadiens ou étrangers — établiraient-ils leurs installations de production au Canada ou aux États-Unis?

Le gouvernement veut connaître les vues de tous les Canadiens intéressés par cette question. *Quel est le meilleur moyen de maintenir et de renforcer notre accès au marché américain? Un accord resserrant nos liens commerciaux avec les États-Unis comporterait-il des avantages ou des inconvénients majeurs pour ce qui est de nos politiques économiques, culturelles et extérieures? Quel genre de relations les Canadiens veulent-ils entretenir avec les États-Unis?*

Coopération au développement international

Les Canadiens ont maintenant des connaissances plus profondes de la diversité et de la complexité du Tiers monde. Ils sont aussi davantage conscients des intérêts en jeu. Le commerce et l'investissement, l'immigration, la protection de l'environnement ainsi que la paix et la sécurité internationales sont venus s'ajouter à nos objectifs initiaux, qui étaient surtout d'ordre humanitaire. La promotion de ces intérêts dans le Tiers monde est de plus en plus étroitement liée à d'autres grands points de l'ordre du jour économique international — l'énergie, l'endettement et le financement, le commerce et l'ajustement des industries nationales.

Les Églises, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, les organismes privés, les petits entrepreneurs et les simples citoyens de tous les secteurs de la société canadienne ont fait la preuve de leur volonté et de leur capacité d'aider les moins fortunés. Il y a aussi des milliers de Canadiens qui participent à des travaux humanitaires ainsi qu'à des activités de développement social et économique partout dans le monde. Dans bien des cas, le gouvernement ne saurait les remplacer même s'il le voulait. *De quelle façon le gouvernement peut-il le mieux aider les Canadiens à aider les autres? Quelle serait la façon la plus directe pour l'aide au développement de servir les intérêts de la politique étrangère canadienne? Quelle devrait être la nature du rapport entre nos programmes de commerce et d'aide? Notre pratique de relier l'aide à l'approvisionnement au Canada devrait-elle être plus relâchée pour les pays les plus pauvres? Quelle proportion de l'aide gouvernementale devrait être acheminée par la voie de ces*

organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes? De quelles façons pourrions-nous améliorer l'exécution du programme?

Il nous faudra examiner les objectifs, les politiques et les programmes de notre coopération avec le Tiers monde. En recherchant le juste équilibre pour nos programmes à l'étranger, nous devons décider de nos priorités. Les décisions ne seront pas faciles. Les fonds que le Canada peut consacrer à l'étranger sont limités.

Renforcement du système économique multilatéral

Les sommets économiques auxquels le Canada a participé ont à tour de rôle souligné l'importance de contrer et de renverser le protectionnisme. Une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales (NCM) doit bientôt être lancée pour régler les problèmes actuellement posés au commerce, y compris les obstacles tarifaires et non tarifaires, et pour élargir la portée des règles internationales applicables à l'agriculture, aux services et aux mesures de sauvegarde. Ces négociations tenteront également d'amener les pays nouvellement industrialisés à participer plus pleinement au système de droits et de responsabilités du GATT. Il se peut qu'elles soient de longue durée et que leurs résultats soient limités et à long terme. Toutefois le Canada appuie l'amorce de nouvelles négociations commerciales multilatérales sous l'égide du GATT, lesquelles pourraient rétablir la confiance et la prévisibilité dans le système commercial international. Des consultations se tiennent actuellement au pays pour définir les intérêts des Canadiens afin que nous puissions contribuer à l'établissement de l'ordre du jour des négociations. *Quels points les Canadiens, notamment les gens d'affaires et les milieux syndicaux, veulent-ils voir inscrire à l'ordre du jour? Devrions-nous permettre/pouvons-nous résister à une plus grande concurrence internationale dans certains secteurs domestiques qui profitent actuellement de diverses formes de protection?*

Le protectionnisme pose de grands dangers au Canada. Nous devons avoir des garanties raisonnables d'accès à des marchés suffisamment vastes pour générer des revenus qui représentent un bon rendement de l'investissement et qui permettent d'appuyer la mise au point d'autres produits concurrentiels. Pour être compétitives, nos industries doivent concevoir des produits de

calibre international intégrant les meilleures techniques et les meilleurs matériaux disponibles au pays comme à l'étranger. Nous devons consentir des investissements massifs de ressources, tant humaines que financières, et élaborer des stratégies de production et de marketing à long terme.

Compétitivité, investissements et exportations

Notre compétitivité internationale est déterminée dans une large mesure par la capacité de nos sociétés d'investir et aussi d'innover, en faisant appel à leur propre R-D et en utilisant les meilleures techniques. Elle doit être soutenue par de la diplomatie sur le plan économique et conjuguée à une commercialisation encore plus efficace. À ce propos, on doit répondre à certaines questions clés :

— Y a-t-il possibilité d'une meilleure coopération entre le gouvernement, l'industrie et le secteur bancaire pour attirer des investissements productifs au Canada?

— Le gouvernement fédéral, l'industrie canadienne et les banques devraient-ils mettre sur pied un programme visant à rechercher activement des possibilités d'investissements étrangers directs?

— Comment les programmes du gouvernement à l'étranger peuvent-ils le mieux appuyer l'activité du secteur privé dans l'acquisition et la dissémination au Canada des toutes dernières technologies étrangères?

— L'industrie canadienne accepterait-elle de prêter au gouvernement du personnel expérimenté pour recenser les nouvelles techniques importantes à l'étranger et communiquer cette information aux entreprises qui en ont besoin?

— Comment le gouvernement, l'industrie (y compris les entreprises multinationales) et les autres centres de recherche peuvent-ils optimiser leur coopération afin de rester à la pointe de la technologie?

— Le gouvernement devrait-il faire davantage pour renforcer les ressources de promotion du commerce dans les régions où les possibilités sont les plus prometteuses, surtout dans la région de l'Asie et du Pacifique?

— Faudrait-il ouvrir de nouvelles missions? Où?

— Étant donné les réalités budgétaires, où devraient être puisées les ressources nécessaires?

— Devrions-nous établir une distinction entre, d'une part, la portion de nos échanges qui

nécessite véritablement un soutien et des services gouvernementaux et, d'autre part, la portion qui est menée (et qui continuera d'être menée) indépendamment des activités et programmes d'exportation du gouvernement?

— Comment peut-on exploiter davantage les maisons de commerce internationales, surtout en ce qui touche les petites et moyennes entreprises de fabrication et de production?

— Quels rôles le gouvernement et le secteur privé devraient-ils jouer pour mieux faire connaître les capacités et les activités des maisons de commerce?

— Convendrait-il de mettre sur pied à l'échelle nationale un système informatisé de renseignements sur les débouchés?

— Le secteur privé pourrait-il prendre en charge certaines activités de promotion jusqu'à présent menées par le gouvernement?

— En période de restrictions budgétaires, l'entreprise privée devrait-elle absorber une partie des coûts de l'aide publique, peut-être selon la formule des frais pour services rendus?

— Quels sont les meilleurs moyens par lesquels le gouvernement peut faciliter les coentreprises entre sociétés canadiennes et étrangères, pour assurer une meilleure pénétration des biens canadiens dans les marchés étrangers?

La paix et la sécurité internationales

Tout n'a pas la même importance pour nous, et d'ailleurs notre influence n'est pas la même dans tous les cas. Ce qui a déjà revêtu une importance capitale pourrait maintenant en avoir moins. Il nous faut établir des priorités; et, ce faisant, nous devons mettre l'accent sur les questions où se rejoignent nos intérêts et nos moyens d'action. Nous devons aussi nous rappeler que la capacité militaire a un rôle à jouer dans une politique étrangère efficace. Quelle priorité les Canadiens veulent-ils donner à la défense nationale, à l'apport d'une contribution substantielle et rentable à la sécurité collective et au renforcement de notre influence internationale?

Priorités en matière de sécurité

Le respect d'une nation par ses voisins, alliés et autres est conditionnel à certaines exigences évidentes. Par exemple, le contrôle de notre territoire, de notre espace aérien et de nos eaux côtières est essentiel aussi bien pour affirmer notre souveraineté que pour assurer notre sécu-

rité. Pour être efficace, il doit s'appuyer sur un système de surveillance et de détection qui nous donne en permanence un bilan des activités menées sur terre, dans l'air et en mer. À ce contrôle doit également s'ajouter la capacité voulue pour intercepter les avions et les navires se livrant à des activités non autorisées ou illégales — qu'il s'agisse d'intrus civils faisant le trafic de la drogue ou d'intrus militaires testant nos défenses. Pour la plupart des pays, l'exercice de ce contrôle va de soi. Dans notre cas, il s'agit d'une tâche énorme étant donné la longueur de nos côtes, l'immensité de notre territoire, la rigueur de notre climat et la taille proportionnellement petite de notre population.

Nombre de facteurs influenceront sur les décisions dans ce domaine. Il faut notamment se demander si nos ressources militaires consolident au maximum notre influence sur les questions de paix et de sécurité internationales. *Y a-t-il des moyens rentables de renforcer notre sécurité militaire et d'accroître notre influence politique internationale? Y a-t-il d'autres approches que nous pourrions choisir pour appuyer nos objectifs de politique étrangère?*

La sécurité collective dans le cadre de l'OTAN

Lorsqu'il est apparu qu'on ne pouvait se fier à l'ONU pour garantir la sécurité d'un État et pour faire échec aux ambitions territoriales de l'Union soviétique en Europe, les pays occidentaux ont conclu un arrangement régional de défense collective — l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'objectif premier de l'OTAN était et demeure de *décourager* l'agression contre l'un de ses membres en présentant un front commun — dans la conviction qu'il est préférable d'empêcher la guerre plutôt que d'avoir à la mener; et infiniment moins coûteux.

Il n'a jamais été sérieusement question que nous adoptions une position de neutralité entre l'Est et l'Ouest. Nous sommes déterminés à soutenir et à défendre nos idéaux de liberté et de démocratie, et la nécessité de nous défendre est réelle. D'où notre appartenance à l'OTAN et notre collaboration avec les États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord.

Contrôle des armements et désarmement

Il se dégage un large consensus au Canada voulant que la défense et la dissuasion ne soient qu'une dimension de la sécurité internationale,

et que des accords efficaces de contrôle des armements et de désarmement constituent un complément nécessaire. Les Canadiens doivent s'interroger sur l'équilibre à établir entre ces deux dimensions et sur la façon dont nous pouvons, en tant que pays acquis à la paix, bon médiateur et négociateur, et possédant de solides connaissances techniques, mettre notre influence au service de la sécurité internationale.

En renonçant à nous doter d'armes nucléaires, nous avons posé un exemple, mais nous nous sommes aussi privés d'une place à la table des négociations. Nous n'en avons pas moins persisté au sein de l'OTAN et aux Nations Unies, ainsi que sur le plan bilatéral, à encourager les puissances nucléaires à s'entendre sur des réductions substantielles de leurs arsenaux nucléaires, tant stratégiques que tactiques.

Il se pourrait que nous ayons ultimement à prendre des décisions sur certains des intérêts divers et parfois contradictoires, tant au niveau stratégique et technique que sur le plan du contrôle des armements, qui entrent en jeu dans la défense stratégique. On a dit de l'Initiative de défense stratégique (IDS) des États-Unis non seulement qu'elle pourrait éventuellement permettre de renforcer la dissuasion et d'éliminer les armes nucléaires, mais aussi qu'elle pourrait menacer la stabilité stratégique. En outre elle pourrait s'avérer un effort de recherche prodigieux, éclipsant le projet Apollo sur le plan du coût et de la complexité technique. Ses retombées technologiques sur les secteurs militaire et civil pourraient être considérables. Nous devons nous assurer que la défense stratégique peut accroître plutôt qu'affaiblir notre sécurité. Nous devons aussi nous demander dans quelle mesure nos intérêts économiques et techniques sont mis en jeu.

La diplomatie multilatérale du désarmement comporte des enjeux élevés. Les conférences et les alliances sont d'importants moyens de promouvoir les objectifs de désarmement et de contrôle des armements. Elles fournissent un mécanisme essentiel permettant aux petites et moyennes puissances de faire entendre leur voix. C'est pourquoi nous avons tenté d'utiliser au maximum les mécanismes multilatéraux existants. Les Canadiens songent-ils à des idées nouvelles et concrètes que nous pourrions injecter dans ces discussions? Les Canadiens croient-ils que les mesures déclaratoires, comme les propositions

d'un « gel » des arsenaux militaires contribuent à renforcer la confiance ou à amener d'éventuelles réductions? Si la situation budgétaire le permet, devrions-nous nous fixer comme objectif prioritaire de renforcer de notre appui technologique les accords de contrôle des armements?

Les Canadiens peuvent jouer un rôle important. En plus des mécanismes parlementaires normaux, des mécanismes spéciaux permettent de communiquer des idées au gouvernement, notamment le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, l'Institut

canadien pour la paix et la sécurité internationales et divers organismes privés. Le Fonds gouvernemental pour le désarmement favorise également la participation du public, notamment à la discussion de ces questions. D'autres mécanismes consultatifs sont-ils requis?

Système des Nations Unies et multilatéralisme

Certains pays, quelques-uns parmi nos amis et alliés, n'attachent plus la même importance qu'auparavant à l'ONU. Dans ces circonstances, il faut nous demander dans quelle mesure

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU CANADA

(Base douanière)	Exportations			Importations		
	Valeur millions \$ 1984	Taux de croissance moyen annuel 1970-84 1980-84		Valeur millions \$ 1984	Taux de croissance moyen annuel 1970-84 1980-84	
AMÉRIQUE DU NORD	85 087	15,8	15,3	68 540	14,8	9,0
États-Unis	85 056	15,8	15,3	68 537	14,8	9,0
EUROPE DE L'OUEST	8 247	7,2	-7,6	10 029	12,4	9,4
CEE (10)	7 157	7,0	-7,3	8 248	12,5	10,3
Royaume-Uni	2 540	3,8	-5,9	2 319	8,5	4,1
Allemagne de l'Ouest	1 255	8,7	-6,9	2 174	13,5	10,6
France	732	11,6	-7,9	1 219	15,7	12,1
Italie	598	8,7	-12,1	1 116	15,7	16,3
URSS ET EUROPE DE L'EST	2 491	21,1	3,8	306	10,6	-0,1
URSS	2 126	24,2	8,4	29	10,7	-16,3
Europe de l'Est	365	12,8	-11,9	277	10,6	2,8
ASIE ET OCÉANIE	10 695	14,8	6,6	10 844	18,0	17,3
Région du Pacifique	9 971	15,5	6,5	10 574	18,4	17,3
Japon	5 654	14,9	6,6	5 711	17,7	19,5
Corée du Sud	724	29,7	9,0	1 152	36,4	29,2
Chine	1 279	17,0	10,0	334	22,7	21,2
Hong Kong	228	18,6	3,5	966	19,7	13,9
Taiwan	407	25,0	12,5	1 224	25,3	21,7
Australie	658	8,8	-0,8	381	7,1	-3,9
ASEAN	817	17,9	2,5	675	18,9	14,8
Asie du Sud	720	9,6	8,2	251	10,9	15,9
Inde	472	9,6	7,1	147	9,7	11,5
MOYEN-ORIENT	1 703	20,4	10,4	452	11,1	-37,8
Arabie saoudite	371	32,8	4,3	1	-20,3	-85,8
Égypte	290	15,6	22,2	73	45,1	60,5
AFRIQUE	1 137	14,3	1,4	952	13,9	15,3
Algérie	453	25,4	3,6	307	68,9	124,9
Afrique du Sud	207	5,0	0,1	222	11,9	-11,1
AMÉRIQUE LATINE ET ANTILLES	3 136	10,6	-5,9	4 720	14,7	3,9
Amérique du Sud	1 667	11,3	-8,8	2 441	12,4	-5,1
Brésil	797	16,6	-4,6	670	20,5	17,8
Venezuela	292	7,1	-19,0	1 207	9,5	-14,1
Colombie	219	16,8	-1,9	110	10,6	2,2
Argentine	93	3,2	-20,4	93	18,2	26,8
Amérique centrale	516	10,8	-6,0	1 656	22,7	31,7
Mexique	358	9,9	-7,8	1 438	27,7	42,9
Caraïbes	954	9,6	0,6	623	12,6	6,5
Cuba	338	13,3	-5,6	63	14,1	-21,2
MONDE	112 495	14,5	10,2	95 842	14,8	8,5

Source : Statistique Canada, 65-004 déc. 84, 65-007 déc. 84, 65-202 annuel, 65-203 annuel.



L'Organisation peut servir nos intérêts et priorités actuels et éventuels. Si l'ONU est effectivement irremplaçable malgré ses lacunes, quelle priorité devrions-nous accorder à sa revitalisation et quelles mesures concrètes pourrions-nous prendre?

Nous pourrions, comme nous l'avons fait dans le passé, apporter une solide contribution à cette institution internationale par le biais du maintien de la paix. Mais, ces dernières années, on a eu tendance à délaissier l'ONU au profit d'autres arrangements multinationaux. Les Canadiens veulent-ils que nous favorisions un retour au parrainage des opérations de maintien de la paix par l'ONU, et que nous y consacrons davantage de ressources — en dépit des frustrations qu'engendrent de telles entreprises?

Les institutions économiques et sociales des Nations Unies sont trop politisées et, dans certains secteurs, trop peu d'attention est accordée aux budgets et aux coûts. L'UNESCO est un exemple éloquent. Nous nous employons à réformer l'UNESCO de l'intérieur; d'autres ont décidé de s'en retirer. Quelles mesures le Canada aurait-il intérêt à prendre?

Le multilatéralisme déborde l'ONU. D'autres institutions, comme le Commonwealth et la Francophonie, ont des rôles clés à jouer. Comment ces organismes et le Canada peuvent-ils contribuer à dégager un consensus international sur les questions difficiles?

Conflits régionaux

Pour décider de l'opportunité et de la forme d'une éventuelle action face à un conflit donné dans le Tiers monde, il nous faut déterminer la façon dont nos intérêts sont touchés (fondamentalement ou de façon marginale), les moyens dont nous disposons et la mesure dans laquelle notre décision doit être conditionnée par notre sentiment de responsabilité à l'égard du système international. Il va de soi que nous ne pouvons nous permettre d'accorder la priorité à tous les problèmes.

L'Amérique centrale et les Antilles sont les régions troublées qui sont les plus proches du Canada. On convient généralement que l'agitation dans cette partie du monde s'explique par des facteurs socio-économiques. Nos programmes d'aide à l'Amérique centrale constituent-ils une contribution adéquate à la stabilité de la région? Nos intérêts au chapitre de la politique et de la sécurité sont-ils suffisam-

ment importants pour justifier un rôle accru? Dans les Antilles, une présence canadienne plus active au niveau de la sécurité aurait-elle une influence stabilisante et contribuerait-elle à atténuer la rivalité entre les superpuissances?

On discute depuis longtemps de l'opportunité de l'adhésion du Canada à l'Organisation des États américains (OÉA), et de solides arguments viennent appuyer le pour et le contre. Quelle est la position des Canadiens sur cette question?

Au fil des ans, nous avons tenté de maintenir l'équilibre dans nos relations avec Israël et avec ses voisins arabes. Les Canadiens considèrent-ils que cet équilibre est le bon?

Comment le Canada et d'autres pays peuvent-ils presser l'Afrique du Sud de changer ses politiques sans isoler ce pays et rendre plus difficiles la communication et la transition pacifique? Les investissements étrangers sont-ils une partie du problème ou de la solution?

Résumé

Les messages sont clairs. Nos intérêts économiques nous dictent d'être compétitifs; nous devons exporter pour prospérer. Nos intérêts en matière de sécurité nous imposent de jouer notre part dans la défense de l'Occident ainsi que dans le contrôle des armements et le désarmement. Nos valeurs nous commandent de venir en aide aux pauvres, aux affamés et aux victimes des abus politiques. Mais la réalité pose aussi des limites, dont certaines contraintes financières, à notre capacité d'action. Pour réussir, il nous faudra élaborer un consensus national sur la façon de relever les énormes défis internationaux auxquels nous sommes confrontés.

DOCS

CA1 EA17 85C57 FRE

c. 2

Compétitivité et sécurité : orientations pour les relations extérieures du Canada.

Vue d'ensemble. — 60312057 .B3462584

Cette publication est la première d'une série portant sur divers aspects de la politique étrangère canadienne. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à : Direction des services d'information au Canada, Ministère des Affaires extérieures, 125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2, téléphone (613) 996-9134